



INEGALITES ET TERRITOIRES EN PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR DE LA REGION AUX QUARTIERS

Ce premier numéro de La Focale revient sur les travaux réalisés pour la Région par le bureau d'étude Le Compas autour des disparités socio-spatiales à différentes échelles : depuis le niveau régional jusqu'aux quartiers des villes de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'accroissement des inégalités de ressources entre les ménages et entre les territoires, le creusement des écarts dans les conditions de vie (revenu, formation, activité) des populations habitant au sein d'une même agglomération ou métropole de la région, témoignent de l'extrême diversité des réalités sociales et du renforcement de la ségrégation sociale des territoires de la région. Dans le contexte actuel de crise de longue durée, l'augmentation du chômage et la perte de revenus n'ont pas le même effet selon le territoire et renforcent les risques d'une différenciation accrue de la situation économique et sociale des territoires de la région.

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR, UNE REGION FORTEMENT MARQUEE PAR LES DISPARITES

Les niveaux de vie des ménages sont très dispersés en région au regard des autres régions métropolitaines et les écarts entre ménages riches et pauvres sont très importants, de même que les écarts de ressources entre territoires.

Telles sont les principales conclusions de l'étude du Compas fondée sur une analyse typologique des territoires associant les données relevant du niveau de vie des ménages, des écarts de niveaux de vie entre populations pauvres et aisées ainsi que des ressources fiscales du territoire.

DES NIVEAUX DE VIE CONTRASTES EN REGION

A l'échelle régionale, le territoire est marqué par de fortes disparités de revenus entre les ménages, avec des écarts de niveaux de vie très élevés entre les plus riches et les plus pauvres. Ainsi, l'écart entre les 10% des ménages les plus riches et les 10% les plus pauvres place notre région en 2^{ème} position, derrière l'Île-de-France, sur l'indicateur des disparités de ressources des ménages.

Provence-Alpes-Côte d'Azur est aussi fortement concernée par la pauvreté. Les taux de pauvreté des départements sont parmi les plus élevés de France métropolitaine ; la pauvreté est particulièrement importante dans les pôles urbains et les pôles ruraux mais plus faible dans les communes périurbaines ou multipolarisées.

DE 824€ à 2959€,
C'est la dispersion des
niveaux de vie en
région entre les 10%
les plus pauvres et les
10% les plus riches.

**4^{EME} REGION LA PLUS
RICHE**

Pour le revenu minimal
des 10% les plus riches.

**4^{EME} REGION LA PLUS
PAUVRE**

Après la Corse, le
Languedoc-Roussillon
et le Nord-Pas-de-
Calais.

**15% DES HABITANTS DE
LA REGION** vivent en
situation de pauvreté
contre 13% pour
l'ensemble de la France.

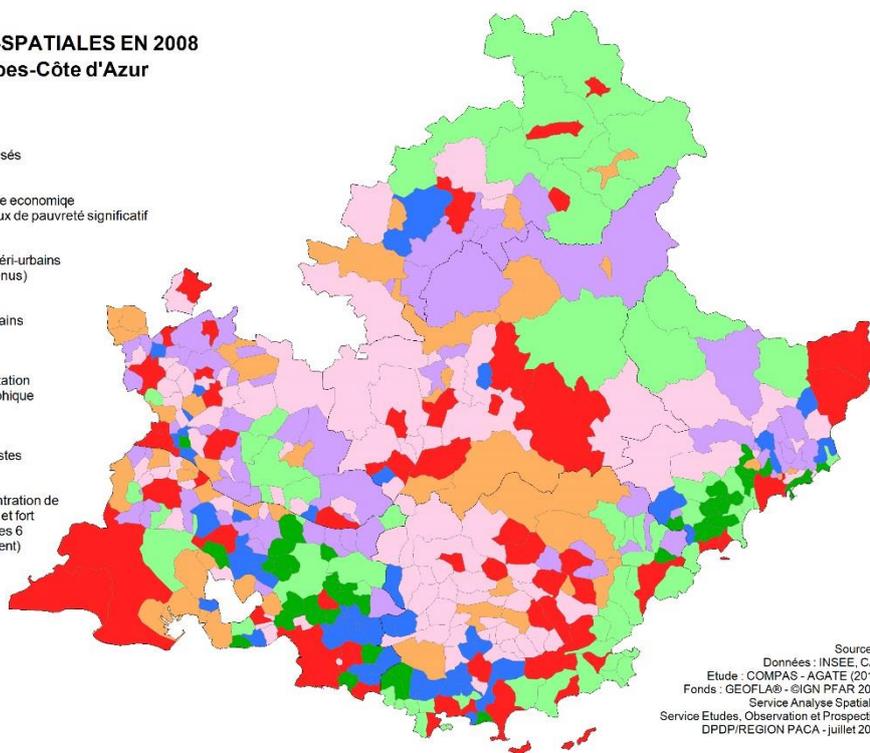
**8^{EME} DEPARTEMENT LE
PLUS PAUVRE DE
FRANCE : Le Vaucluse**



DISPARITES SOCIO-SPATIALES EN 2008 Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Typologie :

- Catégorie A :
Territoires les plus favorisés
- Catégorie B :
Territoires de dynamisme économique
Populations aisées et taux de pauvreté significatif
- Catégorie C :
Territoires résidentiels péri-urbains
(à hauts niveaux de revenus)
- Catégorie D :
Territoires ruraux et urbains
Faible pauvreté
- Catégorie E :
Territoires ruraux en mutation
sous pression démographique
- Catégorie F :
Territoires d'activités
à populations très modestes
- Catégorie G :
Territoires à forte concentration de
population défavorisées et fort
effort fiscal (comprend les 6
chefs-lieux de département)



Sources :
Données : INSEE, CAF
Etude : COMPAS - AGATE (2011)
Fonds : GEOFLA® - ©IGN PFAR 2008
Service Analyse Spatiale,
Service Etudes, Observation et Prospective
DPDP/REGION PACA - juillet 2013

Les distinctions entre les 7 catégories de territoire portent essentiellement sur les niveaux de ressources des ménages, le potentiel fiscal par habitant et le taux d'effort fiscal.

- ✓ Les catégories A et B présentent une situation favorable sur le plan des ressources des ménages et des territoires.
- ✓ La catégorie C présente une situation très favorable, surtout en termes de ressources des ménages.
- ✓ Les catégories D et E sont des territoires très résidentiels, proches de la moyenne régionale en termes de ressources des ménages et des territoires.
- ✓ Les catégories F et G présentent une situation défavorable au niveau des ressources des ménages, avec des disparités importantes entre ces deux groupes de territoires par rapport à l'effort fiscal.

En raison du secret statistique pour les communes de moins de 2000 habitants, la typologie présentée ci-avant repose sur un redécoupage géographique du territoire régional. En effet, les communes de moins de 2000 habitants ont été regroupées, soit avec les autres communes de petite taille appartenant à un même EPCI, soit avec les autres communes faiblement peuplées appartenant au même canton pour les communes hors EPCI.



Près d'une famille monoparentale sur trois vit sous le seuil de pauvreté dans la région (31%), contre un couple avec enfant sur huit (13%). La pauvreté touche très fortement les enfants et les jeunes dans notre région (taux supérieur de 4 points à la moyenne française). Ce sont les jeunes de moins de 30 ans qui ont les niveaux de vie les plus faibles au regard de toutes les autres tranches d'âge.

UNE ACCENTUATION DES INÉGALITÉS ENTRE TERRITOIRES RENFORCÉE PAR LES MOBILITÉS DE POPULATIONS

Lorsque l'on observe la région à travers ses communes sur la période 2000-2009, les disparités territoriales sont flagrantes, entre des territoires d'accueil de populations très favorisées et des territoires d'accueil de populations défavorisées. Cette ségrégation socio spatiale des territoires en région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'explique par un double mouvement de flux de populations. Les territoires à faibles ressources fiscales d'une part, accueillent des populations fragiles et voient partir leurs populations favorisées (notamment les couples avec enfants, bi actifs, cadres, ou professions intermédiaires). Les territoires les plus riches, d'autre part, voient partir leurs populations fragiles (notamment les familles monoparentales et les ménages disposant d'un niveau de formation plus faible) et arriver des populations plus aisées.

DES DISPARITÉS AMPLIFIÉES À L'ÉCHELLE DES QUARTIERS: LE CREUSEMENT DES ÉCARTS DE NIVEAUX DE VIE

Une étude plus fine montre que les disparités s'amplifient aussi sur les quartiers des grandes villes de la région. Parmi les 100 quartiers de France métropolitaine qui ont les niveaux de revenus des ménages les plus faibles, 25 quartiers sont en Provence-Alpes-Côte d'Azur (dont 23 à Marseille et 2 à Toulon). À l'inverse, le 2^{ème} quartier le plus riche de province est à Marseille (quartier de La Cadenelle).

L'analyse des revenus fait apparaître que les écarts de niveaux de vie entre quartiers ne cessent de s'accroître depuis les années 2000. Au sein des villes de la région, la progression des niveaux de vie des quartiers les plus riches est beaucoup plus importante que celle des quartiers les plus pauvres. De plus, les niveaux de formation ne progressent pas dans certains quartiers, alors que la part de diplômés de l'enseignement supérieur peut atteindre des taux très élevés dans d'autres quartiers plus élevés.

Enfin, les écarts de niveaux de vie se creusent également entre les ménages les plus riches et les ménages les plus pauvres au sein d'un même quartier.

19% est la part des enfants âgés de 0 à 5 ans vivant dans un ménage pauvre, en 2008 contre 15% en France.

Des écarts croissants... entre quartiers de la région

Les revenus des ménages les plus riches de Sainte Musse III à Toulon ont augmenté de 184€ entre 2001 et 2009, quand ils augmentaient de près de 1100€ dans le quartier d'Aix La Torse.

... Et au sein d'un même quartier

Le niveau de revenus déclarés des 10% des ménages les plus pauvres du quartier Vernier à Nice a diminué de 37€ entre 2001 et 2009, quand celui des 10% des ménages les plus riches augmentait de 308€.

Marseille, ville inégalitaire

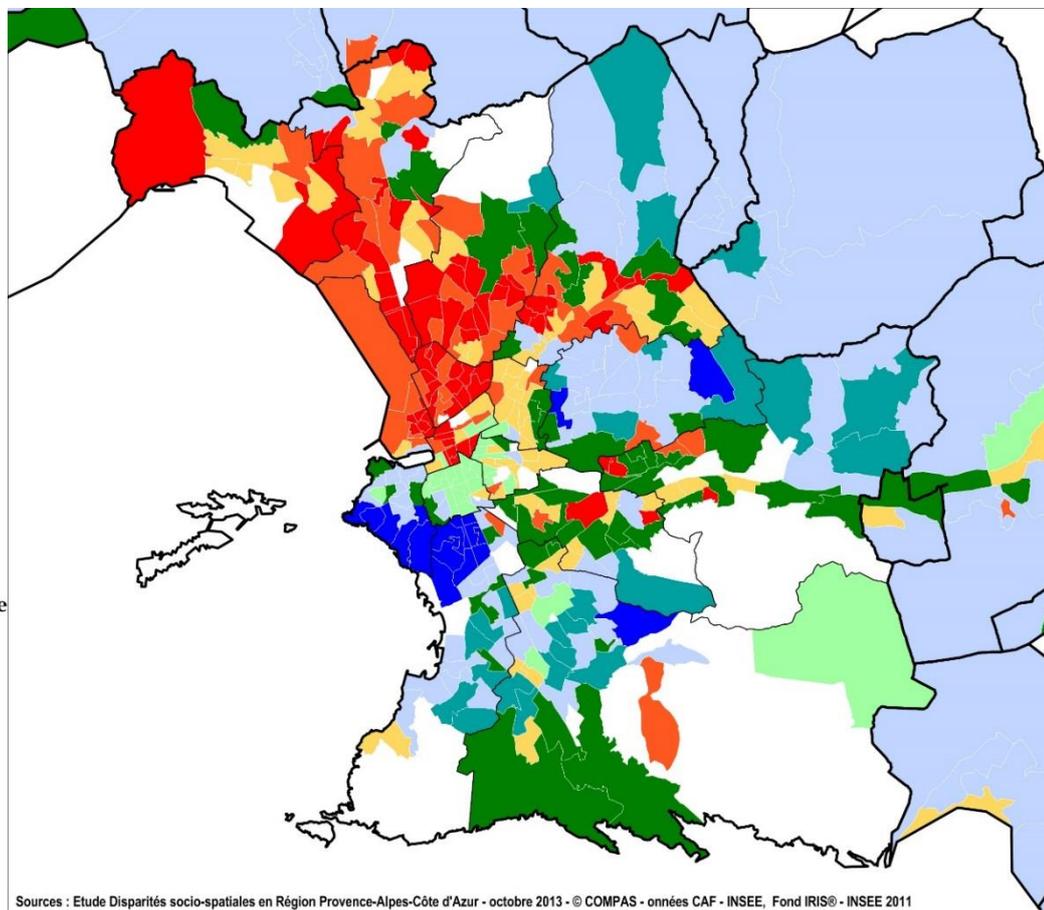
Dans le 3^{ème} arrondissement, la moitié des ménages déclarent moins de 608€ par mois aux impôts en 2009, tandis que la moitié des ménages déclarent plus de 1985€ par mois dans le 8^{ème} arrondissement.



DISPARITES SOCIO-SPATIALES EN 2011 SUR LES QUARTIERS DE MARSEILLE

Typologie par IRIS :

-  Quartiers très favorisés, à faible dépendance de revenus salariaux
-  Quartiers très favorisés
-  Quartiers résidentiels, favorisés, à forte présence de personnes seules et âgées
-  Quartiers résidentiels, familles plutôt favorisés et actives
-  Quartiers de centre-villes et/ou à forte diversité sociale
-  Quartiers de ménages locataires fragiles, à forte présence de personnes seules et âgées
-  Quartiers de ménages locataires fragiles, à forte présence de familles et forte dépendance aux revenus salariaux
-  Quartiers de population à fortes difficultés socio-économiques
-  Non disponible



Sources : Etude Disparités socio-spatiales en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - octobre 2013 - © COMPAS - onnées CAF - INSEE, Fond IRIS® - INSEE 2011

EFFET MOBILITE OU « EFFET QUARTIER » ?

LES HYPOTHESES DU COMPAS

L'observation sociale réalisée à l'échelle des quartiers confirme que dans la région, les populations très aisées et les populations très pauvres ne se côtoient pas. C'est ce que l'on désigne par la notion de ségrégation sociale des territoires. Les flux de population sont ainsi plus réduits dans les quartiers défavorisés qu'ils ne le sont dans les quartiers où le niveau de vie et le niveau de formation sont plus importants. Une partie importante des habitants des quartiers les plus fragiles sont installés durablement dans leur logement.

L'effet quartier se traduit par le fait qu'un habitant pauvre dans un quartier pauvre a moins de chance de s'en sortir qu'un habitant pauvre dans un quartier plus riche. Difficile à analyser, ce concept interroge néanmoins la mixité sociale dans l'habitat. Diversifier les

profils sociaux des habitants dans les logements permet-il aux ménages les moins aisés de bénéficier de dynamiques plus positives ?

Les travaux menés sur la réussite scolaire mettent en évidence l'importance d'une mixité sociale dans les établissements pour la progression de jeunes de milieux sociaux différents. Le Compas fait l'hypothèse que celle-ci peut aussi avoir un effet positif sur l'insertion professionnelle. Aujourd'hui, près des deux tiers des offres d'emplois échappent au service public de l'emploi. Il s'agit d'offres qui sont pourvues par relation notamment. Etre dans un environnement où beaucoup de personnes sont en situation de recherche d'emploi ou n'occupent pas les postes décisionnaires dans les entreprises ne facilite pas l'accès à cette offre relationnelle.



DU TRAVAILLEUR PAUVRE AU PAUVRE SANS TRAVAIL

Le creusement des écarts de niveaux de vie entre quartiers riches et quartiers pauvres s'est amplifié sous l'effet de la crise économique, impactant en premier lieu les ménages les plus fragiles. En effet, les actifs occupant des emplois précaires résident plus souvent dans les quartiers défavorisés. Ils ont été les premiers touchés par la baisse de l'activité et par la diminution de leurs revenus. C'est pourquoi l'impact de la crise est plus prononcé sur les territoires les plus fragiles.

L'analyse des revenus permet également d'observer que les quartiers les plus pauvres sont davantage dépendants des revenus du travail que les quartiers les plus aisés, lesquels connaissent des structures de revenus plus fortement liées aux pensions de retraites, aux revenus du patrimoine et du capital. La part des ressources non liées à l'activité professionnelle est importante sur les territoires les plus favorisés.

DES CONDITIONS DE VIE DEGRADEES

Les conditions d'habitat des ménages étroitement liées à leurs niveaux de vie, sont très différentes selon les quartiers de Provence-Alpes-Côte d'Azur. En effet, la taille moyenne des ménages augmente dans les quartiers les plus défavorisés, alors qu'elle diminue dans les territoires les plus aisés, à l'instar de la tendance observée dans la société française. Cet accroissement du surpeuplement dans les quartiers où le niveau de vie est le plus faible n'est pas sans conséquences sur la vie familiale, la santé, la réussite scolaire des enfants et l'accès aux formations supérieures des jeunes.

Le nombre de personnes seules sans enfant ne cesse de progresser dans les agglomérations de la région. Dans les centres villes, il s'agit essentiellement d'étudiants ou de jeunes. Dans les quartiers les plus aisés, il s'agit souvent de personnes âgées, des femmes en particulier. L'isolement résidentiel progresse également dans les quartiers les plus fragiles ; ce sont notamment des hommes âgés de 30 à 60 ans. Pour exemple, on observe entre 1999 et 2010 une augmentation du nombre de personnes seules sans enfants dans les quartiers les plus pauvres de l'aire urbaine d'Avignon (+ 40 points dans le quartier Monclar Sud d'Avignon, + 99 points dans le centre-ville de Carpentras).

LES FEMMES PARTICULIEREMENT FRAGILISEES

Les inégalités entre les hommes et les femmes, notamment en termes d'accès à l'emploi ou aux postes à responsabilité, perdurent sur tous les territoires de la région mais sont amplifiées dans les quartiers les plus fragiles.

L'analyse des niveaux de formation sur les territoires de la région montre que les femmes sont aujourd'hui plus formées que les hommes, y compris dans les quartiers défavorisés. Néanmoins, les femmes ont plus de difficultés à accéder à l'emploi dans les quartiers les plus fragiles ; à l'inverse des territoires les plus favorisés et de la tendance nationale en faveur de la progression du taux d'activité féminin. Quand elles accèdent à l'emploi, c'est souvent par le biais d'un emploi à temps partiel, ce qui les fragilise particulièrement dans le contexte actuel de crise économique. L'éloignement des femmes du marché du travail dans les quartiers fragiles est donc un enjeu important pour les politiques publiques.

ECLAIRAGES

Thomas Piketty, *Le capital au XXIème siècle*, Seuil, 2013

Laurent Davezies, *La crise qui vient. La nouvelle fracture territoriale*, Seuil 2012

Eric Maurin, *La peur du déclassement*, Seuil, 2009

Louis Chauvet, *Les classes moyennes à la dérive*, Seuil, 2006

Dossier n°1 d'Alternatives Economiques, février 2015, *France : une société qui change*
<http://www.alternatives-economiques.fr>

Les cahiers français n°378, 2013, *Les classes moyennes dans la crise* :
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr>

Les publications de l'Observatoire des Inégalités :
<http://www.inegalites.fr>

Portrait social de l'INSEE, édition 2014 :
<http://www.insee.fr>

Insee Flash Paca n°2, octobre 2014 : *En Paca, un habitant sur six vit sous le seuil de pauvreté en 2011* : <http://www.insee.fr>

Les travaux du DROS PACA :
<http://www.dros-paca.org/fr/accueil/>

Le rapport de l'ONPES 2014-2015 :
<http://www.onpes.gouv.fr>

Les actualités de l'ONZUS :
<http://www.onzus.fr/actualites>



POUR ALLER PLUS LOIN DANS LE DEBAT D'IDEES

INEQUALITES ET FRACTURES TERRITORIALES : FRANCE METROPOLITAINE CONTRE «FRANCE PERIPHERIQUE » ?

Les débats sont nombreux autour de l'égalité des territoires à l'heure de la recomposition territoriale. Pendant des décennies, de Jean-François GRAVIER (*Paris et le désert français*, 1954) à Laurent DAVEZIES (*La Crise qui vient. La nouvelle fracture territoriale*, Seuil 2012), la question des inégalités a mis en évidence les déséquilibres territoriaux.

Plus récemment, dans son ouvrage « *La France périphérique : comment on a sacrifié les classes populaires* » (2014, Flammarion), Christophe GUILLY brosse les contours d'une nouvelle géographie sociale opposant les territoires métropolitains et périurbains. Cette « France périphérique », regroupant villages ruraux, communes périurbaines, petites et moyennes villes, abritant des « nouvelles classes populaires », se situerait à l'écart des lieux de création de richesses et des bassins d'emplois, et serait particulièrement fragilisée par la crise économique. Selon lui, il existerait deux France opposées : les classes populaires reléguées vers le périurbain et les grandes métropoles « mondialisées et gentrifiées ». Ces thèses ont alimenté les controverses récentes sur les inégalités territoriales.

L'Insee ainsi a montré les limites de cette analyse dans une étude sur les revenus qui souligne que le périurbain demeure plus riche que les villes et banlieues (cf. Portrait social, novembre 2014). En effet, l'analyse territorialisée des revenus de l'Insee fait ressortir que le revenu annuel médian des couronnes est supérieur à celui des pôles urbains.

De son côté l'Observatoire des inégalités confirme la stabilité des disparités de revenus entre territoires, comme le souligne son directeur, Louis MAURIN : « on peut prendre les données dans tous les sens, on a toujours la même répartition : les plus pauvres sont à 34,7% dans les banlieues, à 23,2% dans les villes centres contre 5,3% en couronne et 4,6% dans le rural isolé ».*

L'analyse de la fracture territoriale confirme donc la tripartition de l'espace territorial entre villes et banlieues d'un côté, espaces périurbains de l'autre, puis entre villes et espaces ruraux.

*Louis Maurin, *Le Monde*, 9 décembre 2014.

A propos de l'étude régionale...

Consultez l'intégralité des rapports de l'étude sur les disparités socio-spatiales en région Provence-Alpes-Côte d'Azur sur :

regionpaca.fr/kiosque/detail-publication/article/lafocale.html

Visionnez l'interview 180 secondes de Louis MAURIN, Directeur de l'Observatoire des Inégalités, en ligne sur :

tv.regionpaca.fr/index.php/page/video/555 Interview-Maurin